



## XXVII. 1. Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois - ZPS FR5412018

### XXVII. 1. a. Présentation du site

Les plaines du Mirebalais et du Neuvilleois correspondent à une vaste plaine agricole, dominée par les grandes cultures.

Le site est la plus étendue des huit zones de plaines à Outarde canepetière retenues comme majeures pour une désignation en ZPS en région Poitou-Charentes. Il s'agit de la principale zone de survivance de cette espèce dans le département de la Vienne : en effet, elle abrite environ un quart des effectifs régionaux.

Au total, 18 espèces d'intérêt communautaire sont présentes, dont 7 atteignent des effectifs remarquables *in situ*.

### XXVII. 1. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

Le FSD mentionne 20 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage ou en période de reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS.

Dix autres espèces fréquentant la ZPS sont jugées d'importance dans le FSD ; elles ne sont pas mentionnées dans le tableau suivant.

Tableau 137 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Alouette calandrelle	<i>Caladrella brachydactyla</i>	X		X	X	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X		X	X	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	X			X	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X		X	X	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X		X		X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X			X	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	X			X	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X			X	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	X			
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X				X
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	X			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X				X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X		X	X	
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X			X	
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X			X	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			X	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X			X	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	X			
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		X			X

## XXVII. 2. Plaine d'Oiron-Thénezay - ZPS FR5412014

### XXVII. 2. a. Présentation du site

Cette ZPS est une plaine cultivée hétérogène présentant une mosaïque d'habitats favorables au cortège d'espèces remarquables. En effet, l'Oedicnème criard, le Busard cendré, Saint-Martin et l'Outarde canepetière s'y reproduisent (environ 7% des effectifs régionaux), et cette dernière y constitue également des rassemblements post-nuptiaux. La Plaine d'Oiron-Thénezay constitue enfin un site d'étape et d'hivernage important (notamment pour le Pluvier doré) et accueille plusieurs espèces menacées au niveau régional (Perdrix grise, Caille des blés, Hibou petit-duc) et départemental (Bruant proyer).

### XXVII. 2. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

Le FSD mentionne 19 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage ou en période de reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS.

Huit autres espèces fréquentant la ZPS sont jugées d'importance dans le FSD ; elles ne sont pas mentionnées dans le tableau suivant.

Tableau 138 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	X			X	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X		X	X	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X		X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	X	X	X	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X		X		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X			X	
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	X		X		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	X	X		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	X	X	X	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	X	X	X	
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X				X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X			X	
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X		X	X	
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X		X	X	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			X	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X			X	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	X	X		
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		X		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		X	X		

Tableau 139 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC du Bassin du Thouet amont

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X					X
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X				X
Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	X					X
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	X					X
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X				X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X				X
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	X					X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	X	X				X
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X				X
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	X	X				X

### XXVII. 3. Bassin du Thouet amont - ZSC FR5400442

#### XXVII. 3. a. Présentation du site

Ce bassin hydrographique comprend huit ruisseaux majeurs de bonne qualité (et donc sensibles à toute modification d'ordre physico-chimique), coulant dans un paysage majoritairement bocager. Le site abrite notamment des populations de poissons (Chabot commun, Lamproie de Planer), de Chiroptères (Grand Rhinolophe, Grand Murin, etc.) et d'insectes patrimoniaux et vulnérables (Agrion de Mercure, Rosalie des Alpes).

#### XXVII. 3. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

Le FSD mentionne 10 espèces animales, inscrites à l'Annexe II et/ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore, à l'origine de la désignation du site en ZSC.

Huit autres espèces fréquentant la ZSC sont jugées d'importance dans le FSD ; elles ne sont pas mentionnées dans le tableau suivant.

#### XXVII. 4. Espèces des sites Natura 2000 fréquentant la zone du projet

Parmi les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (inscrits à l'Annexe I de la Directive Oiseaux), 21 fréquentent (ou sont susceptibles de fréquenter, d'après les données bibliographiques) la zone de projet. Il est rappelé, dans le tableau suivant, l'enjeu fonctionnel de ces différents taxons, suivant la période biologique de fréquentation du site d'étude.

Tableau 140 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone de projet

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel		
		Nidification	Migration	Hivernage
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Très fort	Faible	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Modéré	Faible	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Très fort	Faible	Très faible
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Modéré	Faible	Très faible
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>		Faible	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Fort	Faible	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Fort	Faible	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Fort	Modéré	
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>		Faible	
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedecnemus</i>	Modéré	Faible	Très faible
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>		Modéré	Faible
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>		Très faible	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>		Très faible	Très faible
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Très fort	Faible	Très faible
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		Faible	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		Faible	Très faible
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>		Très faible	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>		Faible	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Très fort	Faible	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>		Très faible	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Très fort		Très faible

**Légende :**  
 En gris : espèces issues des données bibliographiques.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel		
		Nidification	Migration	Hivernage
<b>BORDEAUX</b> = enjeu très fort ; <b>ROUGE</b> = enjeu fort ; <b>ORANGE</b> = enjeu modéré ; <b>VERT</b> = enjeu faible ; <b>VERT CLAIR</b> = enjeu très faible				

Concernant les Chiroptères, 4 espèces fréquentent la zone du projet (inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore). Elles sont rappelées dans le tableau suivant.

Tableau 141 : Espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Modéré
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Modéré

Aucune espèce de mammifère terrestre (hors Chiroptères) d'intérêt communautaire ne fréquente l'aire d'étude immédiate.

Enfin, pour ce qui est de l'entomofaune, seule la Rosalie des Alpes, Coléoptère saproxylophage, est susceptible de fréquenter la zone du projet.

Tableau 142 : Entomofaune d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu fonctionnel
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Fort

## XXVIII. EVALUATION PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA 2000

### XXVIII. 1. Avifaune d'intérêt communautaire

#### Bondrée apivore (photographie de NCA Environnement)



Lors de la reproduction, la Bondrée apivore occupe des mosaïques d'habitats forestiers et semi-ouverts. Elle fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières... Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées par l'Homme. La recherche essentielle de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée.

Les Bondrées apivoires reviennent au milieu du printemps et commencent à construire le nid au même endroit que l'année précédente.

La Bondrée apivore a été observée *in situ* en migration postnuptiale et est mentionnée par la bibliographie en période de nidification (fréquentation régulière de l'AEI). Elle se reproduit sur la ZPS de la Plaine du Mireballais et du Neuvilleois, distante d'environ 11 km de la zone du projet. Aucune information ne figure quant à l'intérêt du site pour l'espèce.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien de Louin a été considéré comme « modéré » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en alimentation/dispersion/migration (reproduction ponctuelle ou non avérée), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Bondrée apivore des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Busard cendré (photographie de NCA Environnement)

Le Busard cendré, plus petit des busards européens, est une espèce strictement migratrice. Il peut être observé dès la dernière semaine de mars avec les premiers nicheurs qui se cantonnent dès la première quinzaine d'avril, la migration pré-nuptiale se poursuivant jusqu'à mai. La migration postnuptiale se déroule entre le 15 août et le début septembre avec des observations tardives jusqu'à novembre.



Le Busard cendré n'a pas d'habitat-type. On le retrouve dans une grande variété de milieux ouverts, comme (historiquement) des landes, marais et prairies. Aujourd'hui la grande majorité des nids en France sont localisés dans les cultures céréalières (70-80% dans blés et orges ; THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004), moins fréquemment dans les prairies de fauche, friches et garrigues basses.

Ce Busard n'a pas été observé durant les inventaires, mais il est signalé en migration et en période de reproduction sur l'AEI (fréquentation régulière). Néanmoins, le contexte bocager du site tend à relativiser son intérêt pour la nidification de l'espèce, plutôt adepte des milieux ouverts. Les deux ZPS limitrophes accueillent par ailleurs des populations nicheuses, les FSD indiquant que leur intérêt vis-à-vis de l'espèce est « significatif » (INPN).

Considérant que le risque de collision est jugé « fort », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en alimentation/dispersion/migration et que la nidification n'a pas été prouvée localement, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard cendré des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Busard des roseaux (photographie de NCA Environnement)



Plus grand Busard des quatre espèces européennes, le Busard des roseaux niche dans les roselières des marais, parfois en prairies, friches, marais ou bordures de lacs et grands cours d'eau. C'est une espèce de plaine qui s'est adaptée aux cultures céréalières, mais évite les zones forestières et montagneuses. Elle se nourrit essentiellement d'animaux terrestres et aquatiques tels que de petits rongeurs ou oiseaux. Le Busard des roseaux est sociable et peut former des dortoirs.

L'espèce, citée par la bibliographie en période de nidification et d'hivernage, a été observée en migration postnuptiale durant les inventaires *in situ*. Par ailleurs, les deux ZPS limitrophes

accueillent des populations à l'année (INPN). Aucune information ne figure quant à l'intérêt des sites en question pour l'espèce.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien de Louin a été évalué à « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont majoritairement des individus en alimentation/dispersion/migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard des roseaux des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Busard Saint-Martin (photographie de NCA Environnement)

Le Busard Saint-Martin est le plus commun des busards à l'échelle de la France. Il niche dans une grande variété d'habitats : cultures, coupes forestières, landes, steppes... L'espèce a tendance à se regrouper en petites colonies, et occupe en principe le même territoire d'une année sur l'autre.



Ce Busard, qui est le plus fréquent en contexte bocager, a été vu au cours de chaque période biologique et est considéré comme nicheur probable sur l'AEI (habitats propices, parades nuptiales observées). Les deux ZPS limitrophes accueillent en outre des populations nicheuses, les FSD indiquant que leur intérêt vis-à-vis de l'espèce est « significatif » (INPN).

Considérant que le risque de collision a été évalué à « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site sont majoritairement des individus en alimentation/dispersion/migration (reproduction non avérée),

et eu égard à la densité des populations des ZPS alentour, les interactions entre les sites Natura 2000 et la zone du projet semblent limitées. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard Saint-Martin des ZPS concernées dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Circaète Jean-le-Blanc (photographie de NCA Environnement)

Le Circaète Jean-le-Blanc fréquente des habitats chauds et secs, relativement ouverts, mais ponctués de boisements nécessaires à la reproduction : tout dépend de la richesse du milieu en ressources trophiques (reptiles), paramètre essentiel qui conditionne sa présence.



Les couples reviennent sur les mêmes sites de reproduction d'une année sur l'autre. En principe, le même nid est reconstruit peu de temps après leur retour de migration.

Le Circaète a été noté uniquement en migration postnuptiale sur le site d'étude. Il se reproduit sur les deux ZPS mentionnés précédemment, en populations réduites. Le FSD de la ZPS de la Plaine d'Oiron-Thénezay évalue l'intérêt du site comme étant « significatif » pour l'espèce (INPN).

Considérant que le risque de collision a été évalué à « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des oiseaux en alimentation/dispersion/migration (reproduction non avérée), et eu égard à l'état des populations des ZPS proches, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Circaète Jean-le-Blanc des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Milan noir (photographie de NCA Environnement)

Le Milan noir peut être observé dans des biotopes très diversifiés. Le site choisi doit tenir compte de deux impératifs : premièrement, la présence de grands arbres ou d'escarpements rocheux favorables à la nidification ; deuxièmement, la proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs qui sont nécessaires à son approvisionnement et à son alimentation. Le Milan noir peut également stationner en bordure des villes.

L'espèce est de retour de son site hivernal au sud du Sahara à la mi-mars. Elle ne reste en France que durant sa phase de reproduction, soit environ 4 mois.



Le Milan noir est considéré comme nicheur probable sur l'AEI (habitats favorables et observations d'individus en parades). Il se reproduit également sur les deux ZPS limitrophes. Aucune information ne figure quant à l'intérêt des sites en question pour l'espèce.

Considérant que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des oiseaux en alimentation/dispersion/migration (reproduction non avérée), et eu égard à l'état des populations des ZPS

proches, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Milan noir des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Engoulevent d'Europe

L'Engoulevent d'Europe est un migrateur strict : il n'est présent sur le territoire que d'avril à septembre et passe l'hiver en Afrique. C'est une espèce nocturne qui se nourrit exclusivement d'insectes (papillons et Coléoptères). Il fréquente les landes, garrigues, friches, lisières, régénérations forestières et forêts très ouvertes. Il apprécie des sols à végétation basse et clairsemée.

L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires ; elle peut toutefois survoler l'AEI en période de migration et même s'y reproduire puisque les habitats s'y prêtent localement. L'Engoulevent d'Europe est mentionné comme espèce à l'origine de la désignation de la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois dans la FSD en tant que nicheur. Cependant, aucune information ne figure quant à l'intérêt du site pour l'espèce.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien est « faible », et que les individus susceptibles de fréquenter le site sont en majorité des oiseaux en migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Engoulevent d'Europe des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Courlis cendré

Le Courlis cendré est le plus gros des limicoles (ou petits échassiers) observables en France. Il est plus fréquent en période internuptiale, durant laquelle il fréquente (par groupes plus ou moins importants) les vasières des baies et estuaires, les prés salés et estrans rocheux, mais aussi les marécages et prairies humides jusque dans l'intérieur des terres. Bien plus rare et exigeant lors de la reproduction, le Courlis cendré niche préférentiellement dans des milieux humides très préservés et peu dérangés, tels que les landes, tourbières et prairies. L'espèce accuse un déclin prononcé dans plusieurs pays européens, principalement en raison de la disparition ou de la gestion inadaptée des habitats propices à sa nidification.

Uniquement mentionné par la bibliographie en migration et en période de reproduction, le Courlis cendré est signalé en tant que reproducteur sur la ZPS des Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois, sans qu'une évaluation de l'intérêt du site vis-à-vis de l'espèce ne soit précisée. Il faut cependant préciser que le Courlis cendré est un nicheur très rare et très localisé sur le territoire national.

Considérant que le risque de collision sur le parc éolien est « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont en majorité des oiseaux en migration, et eu égard à l'état des populations de la ZPS précédemment citée, les interactions entre cette dernière et la zone d'étude du projet semblent peu probables. Aussi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Courlis cendré des sites Natura 2000 concernés dans le cadre de cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**